



# LA PAROLE AUX CHIFFRES?



« En Europe, le cancer du col de l'utérus est la seconde cause de décès par cancer chez la femme âgée de 15 à 44 ans, après le cancer du sein. »

Extrait du site [www.tell someone.be](http://www.tell someone.be) - 2009 (1)

« En Belgique, le cancer du col utérin occupe la huitième place des cancers nouvellement diagnostiqués après les cancers du sein, du colon, de l'utérus, du rectum, des poumons, de l'ovaire et le lymphome non Hodgkinien. .../... Au niveau mondial, selon l'OMS, l'incidence annuelle de cancer du col est de 500 000, le deuxième cancer en fréquence chez la femme, après celui du sein. « Vaccination HPV en prévention du cancer du col. »

Extrait de Minerva – 2007 (2)

« Chaque année, 3,2 millions nouveaux cas de cancer sont diagnostiqués en Europe. Il s'agit principalement du cancer du sein, du cancer colorectal et du cancer du poumon. .../...

Les États membres présentent à l'heure actuelle d'inquiétantes disparités (de grandes différences entre pays) en ce qui concerne la surveillance et le traitement du cancer, notamment le dépistage et le suivi du cancer du sein, du cancer colorectal et du cancer du col de l'utérus. »

Extrait du site de la Santé publique de la Communauté européenne -2009

Maintenant que l'Europe est composée de 27 pays, dont certains n'ont pas encore développé les bonnes pratiques de prévention, prendre des chiffres européens pour parler d'un vaccin à l'attention de filles sur le territoire de la Belgique pose question...

(1) Le site tellsomeone est propriété d'une firme pharmaceutique  
(2) Minerva est une revue dont le but est la promotion et la diffusion d'une information scientifique indépendante.





La sécurité sociale = Un système basé sur la solidarité entre:

- les travailleurs et les non-travailleurs
- les actifs et les non actifs
- les personnes en bonne santé et les malades
- les personnes ayant des revenus et les personnes sans ressources
- les familles sans enfants et celles avec enfants

## À quoi sert l'argent de la sécurité sociale?

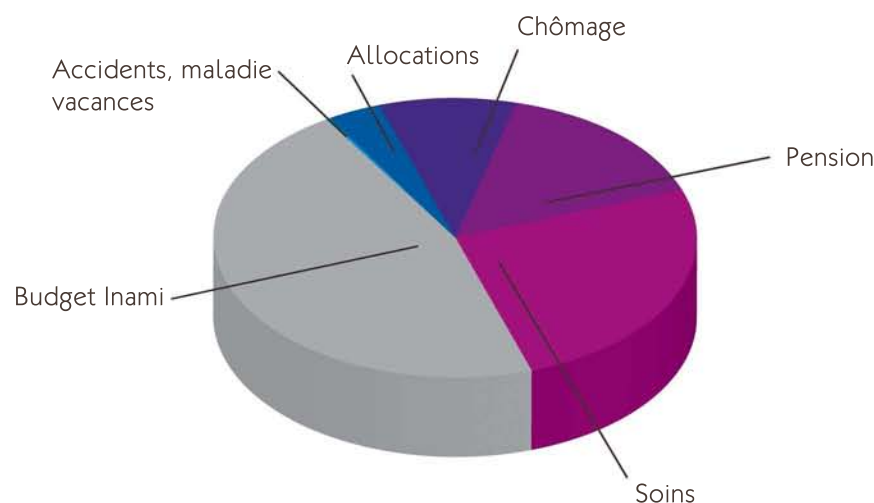
0,37% Accidents du travail, maladies professionnelles et vacances annuelles

3,71% allocations familiales

8,99% chômage

15,37% pension

25,52% soins de santé et indemnités (SSI) géré par l'INAMI



## D'où provient l'argent pour réaliser tout cela?

Les actifs, c'est-à-dire les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants, les fonctionnaires et les employeurs paient des cotisations proportionnelles à leurs revenus. Ils sont représentés dans les comités de gestion de l'INAMI qui discutent de l'attribution et de la répartition de ces moyens financiers avec les mutualités et le gouvernement.